



## Commission des Compétitions Jeunes et Seniors SAISON 2023/2024

### PROCÈS-VERBAL N°57

---

**Réunion du : vendredi 03 mai 2024**

---

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

#### **INFORMATION – RENCONTRES NON JOUEES**

La Commission informe les clubs que les rencontres non jouées et/ou reportées le week-end des 04/05 mai 2024 en raison des conditions climatiques ou pour un autre motif seront reportées automatiquement au 25891651

week-end des 11 et 12 mai 2024 si le calendrier des 2 équipes concernées le permet.

#### **SENIORS – CHAMPIONNAT**

##### **25874334 VILLEJUIF US 1 / PARIS FC 2 du 04/05/2024 (R1/B)**

La Commission accuse réception d'un arrêté municipal de fermeture du terrain les 04 et 05 mai 2024, Ce match est reporté au 11 mai 2024.

##### **25923401 ST MAUR LUSITANOS 2 / FONTENAY SOUS BOIS US du 05/05/2024 (R3/A)**

Demande de changement d'horaire pour jouer 15h30 de ST MAUR LUSITANOS.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord écrit de FONTENAY SOUS BOIS US.

**U20 – CHAMPIONNAT****25943219 VERRIERES LE BUISSON / LIEUSAIN FOOT AS du 05/05/2024 (R3/C)**

Demande de report du match à la demande de LIEUSAIN FOOT AS, en raison de l'absence de son éducateur, VERRIERES LE BUISSON proposant le 26/05/2024 à 12h00.

Le motif invoqué n'étant pas un motif de report, la Commission maintient cette rencontre le 05/05/2024.

**25908134 SENART MOISSY / ENTENTE SANNOIS SG du 05/05/2024 (R2/B)**

Courriel de SENART MOISSY indiquant le terrain de repli pour jouer ce match.

La Commission fixe cette rencontre 12h30, sur le terrain n°1 du Stade Omnisports Jean Bouin à SAVIGNY LE TEMPLE.

Accord de la Commission, sous réserve de la confirmation de l'horaire et de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations, **à communiquer au plus tard, le vendredi 03 mai 2024 à 12h00.**

**U17 – CHAMPIONNAT****25903844 BRIARD SC / LINAS MONTLHERY ESA du 05/05/2024 (R2/B)**

Courriel de BRIARD SC informant de son Forfait Général intervenant dans les 3 dernières journées.

La Commission prend note.

**25907995 TORCY US PVM / US SAINT DENIS du 28/04/2024 (R2/A)**

La Commission,

Après lecture de la feuille de match informatisée et du rapport de l'arbitre,

Considérant l'absence de l'équipe de l'US SAINT DENIS au coup d'envoi,

. enregistre le 1er forfait non avisé de l'US SAINT DENIS.

**U16 – CHAMPIONNAT****25891923 CO VINCENNES / TREMBLAY FC du 05/05/2024 (R3/C)**

Demande de report au 12/05/2024 du FC TREMBLAY, en raison de la participation de son équipe à un tournoi à l'étranger.

Le motif invoqué n'étant pas recevable, la Commission émet un avis défavorable à cette demande.

**25893963 JEUNES AUBERVILLIERS / US TORCY PVM US 2 du 26/05/2024 (R1)**

Demande de JEUNES AUBERVILLIERS pour jouer le 12/05/2024 à 15h00, avec accord de l'US TORCY PVM US.

Accord de la Commission.

**U15 – CHAMPIONNAT****Régional 2****Poule B****25902879 JOINVILLE RC 1 / RACING CLUB 18 1 du 04/05/2024**

Courriel de RACING CLUB 18.

La Commission enregistre le forfait du club (1<sup>er</sup> forfait intervenant dans les 3 dernières rencontres).

**Poule F****25908277 CHOISY LE ROI AS 1 / ULIS CO 1 du 06/04/2024**

La Commission accuse réception du courriel de l'arbitre officiel indiquant le résultat de ce match.

En l'absence de la réception de la feuille de match malgré 2 rappels (pv du 09/04/2024 et du 16/04/2024), il est fait application de l'article 40.1 du RSG de la LPIFF :

Match perdu par pénalité à CHOISY LE ROI AS (-1pt ; 0 but)  
ULIS CO conserve les points et le buts acquis sur le terrain (3pts ; 3 buts).

**Poule J****25913922 PORT MARLY CS 1 / SARTROUVILLE FC 1 du 04/05/2024**

La Commission,

Pris connaissance du courriel de PORT MARLY CS accompagné d'un arrêté de fermeture du terrain,

Considérant que le club de PORT MARLY CS sollicite une inversion pour ce match,

Considérant que l'équipe de SARTROUVILLE FC a répondu favorablement à cette demande,

Par ces motifs,

Donne son accord à titre exceptionnel et inverse le match à 13h00 (horaire inchangé) au stade Youri Gagarine de SARTROUVILLE.

**U14 – CHAMPIONNAT****Régional 2****Poule B****25887905 FLEURY 91 FC 1 / FONTENAY SOUS BOIS US 1 du 04/05/2024**

Demande de FLEURY 91 FC pour reporter le match au samedi 11/05/2024 (motif : ensemble du club mobilisé pour soutenir l'équipe Seniors Féminine lors de la Coupe de France Féminine le même jour).

Accord de FONTENAY SOUS BOIS US.

La Commission donne son accord.

**Régional 3****Poule D****25891186 MASSY FC 91 1 / CFFP 1 du 04/05/2024**

La Commission accuse réception du courriel de la Mairie de Montfermeil et fixe ce match au stade Henri Vidal à MONTFERMEIL (coup d'envoi 15h30).

**CDM – CHAMPIONNAT****25883037 PORTUGAIS GARCHES / ERMONT AS du 28/04/2024 (R2/B)**

La Commission,

Après lecture de la feuille de match informatisée et du rapport de l'arbitre,

Considérant l'absence de l'équipe de l'AS ERMONT au coup d'envoi,

. enregistre le 2<sup>ème</sup> forfait non avisé de l'AS ERMONT.

**25884147 VAUJOURS FC / LUSITANOS ST MAUR US du 05/05/2024 (R3/D)**

La Commission enregistre le forfait des LUSITANOS ST MAUR US (1<sup>er</sup> forfait intervenant dans les 3 dernières rencontres).

**ANCIENS – CHAMPIONNAT****25881944 NANTERRE ES / STAINS ES du 28/04/2024 (R2/B)**

La Commission,

Après lecture de la feuille de match informatisée et du rapport de l'arbitre,

Considérant l'absence de l'équipe de l'ES STAINS au coup d'envoi,

. enregistre le 3<sup>ème</sup> forfait non avisé de l'ES STAINS entraînant le Forfait Général.

**25882683 CHAMPS SUR MARNE FOOT / RED STAR FC du 05/05/2024 (R3/D)**

Demande de report au 12/05/2024 du RED STAR FC, avec accord de CHAMPS SUR MARNE, en raison d'un tournoi de l'équipe en Province.

Le motif invoqué n'étant pas un motif de report, la Commission maintient cette rencontre le 05/05/2024.

**25881951 OZOIR FC 77 / OP XV du 05/05/2024 (R2/B)**

Demande de changement d'horaire pour jouer à 9h00 d'OZOIR FC, en raison de la fermeture du terrain pelouse et de la planification de l'ensemble des matchs sur le synthétique.  
Accord de la Commission.